Etoile notre dame
339 impasse de la Fosse - BP 60434
53104 Mayenne cédex
Lundi au vendredi : journées continues 8h à 18h

Tél : (+33) 02 43 30 45 67
Fax : (+33) 02 43 30 45 68
Email : contact@etoilenotredame.org
Email : librairie@etoilenotredame.org
Internet : www.etoilenotredame.org

La Messe Perpétuelle

La demande du Sacré-Cœur faite au chef de l'Etat français en1917 et transmise par Claire pouvait sembler dérisoire par rapport au drame que traversait alors notre pays en guerre et pourtant. Le refus de poser cet humble acte de foi eut des conséquences incalculables que Claire décrira plus tard : « Si la France officielle avait accepté en 1917 le signe sacré, en plus du ralliement entre la Patrie et le Bon Dieu, c'est bouter les démons en enfer, c'était l'abolition des lois laïques et la France, libérée de cette pieuvre de la Maçonnerie, bâtissait elle-même son ex-voto par le majestueux Temple de la Messe Perpétuelle, en hommage d'adoration et de reconnaissance, et les dernières quarante années n'auraient pas été submergées par ce débordement de sang versé par les guerres continuées. » Claire 4 juin 1959

Le Jubilé de la Rédemption s'était clôturé à Lourdes par un triduum de messes ininterrompues du 25 au 28 avril 1935, sous la présidence du Cardinal Pacelli, légat du Pape Pie XI et qui sera bientôt lui-même le futur Pape Pie XII. Dans cette merveilleuse initiative, née dans le cœur fervent d'un humble prêtre britannique n'ayant jamais eu aucun contact avec elle, Claire y verra toujours les prémices de la Messe Perpétuelle que d'aucuns jugeaient alors impensable :

« Le Triduum de Lourdes m'a remuée jusqu'au plus intime de l'être. Ces trois jours de Messes consécutives n'étaient-ils pas l'image vivante de l'œuvre attendue ? Des prêtres tout occupés de Dieu, de satisfaire à sa Justice par la Messe Perpétuelle sur un Autel unique ; répondre au péché criant, hurlant sa haine : pardon, pardon, par le Sang divin. »

La confidence de ce projet fut faite en 1922 au Rd Père Lémius, ex-provincial des OMI (Oblats de Marie Immaculée). La brusquerie de sa réponse coupe net :
- "Vous n'y pensez pas ! Jamais l'Eglise n'acceptera une chose pareille !"

En 1935, je tiens ma revanche : "Vous me disiez que jamais l'Eglise n'accepterait. Voyez Lourdes ! C'est vrai, répondit le père Lémius, c'est un pas de fait mais attendez." « Attendre, toujours attendre et puis mourir. Quel feu dévastant la terre faudra-t-il pour que le linceul de mon Requiescat in pace se transforme en corporal d'autel ? »

Le Triduum de messes successives à Lourdes enthousiasma le Pape Pie XI qui écrivit alors que Lourdes était devenu pendant ces trois jours le plus grand trône eucharistique du monde. Ayant eu par la suite connaissance du projet de la Messe Perpétuelle à Loublande, il invita Claire à venir le rencontrer à Rome. Malheureusement, entretemps, le pape décéda à la veille de la guerre en 1939. Rendez-vous manqué !